

GRAND MAGISTÈRE - VATICAN Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem

Au service des pierres vivantes en Terre Sainte

L'apport des laïcs et des familles à la vie de l'Église

Témoignage de la Déléguée magistrale de la Norvège, Helene Lund



C'est en 1988 que le pape Jean-Paul II a publié l'Exhortation apostolique **Christifideles Laici** dans laquelle le rôle des laïcs à l'intérieur de l'Église catholique a été sollicité. «Par cette Exhortation, nous voulons inviter encore une fois les fidèles laïcs à relire, à méditer et à assimiler avec intelligence et amour l'enseignement si fécond et si riche du Concile qui touche à leur participation à la triple fonction du Christ»: sacerdotal, prophétique et royal. (Cl 14)

L'Église dans sa totalité est appelée à travailler dans la vigne du Seigneur et, dans cette mission qui lui a été confiée, «les fidèles laïcs occupent une place originale et irremplaçable: par eux, l'Église du Christ est présente dans les secteurs les plus variés du monde, comme signe et source d'espérance et d'amour». (CL 7)

L'Ordre du Saint-Sépulcre, en tant qu'institution laïque placée sous la protection du Saint-Siège, se sent très concerné par cet appel. Pendant sa visite à Rome pour la réunion des lieutenants européens, Helene Lund, Déléguée magistrale pour la Norvège depuis 2013, a confié au Service de Communication du Grand magistère de l'Ordre quelques réflexions sur le sujet: «La plupart des fidèles de l'Église sont laïcs, et nous sommes appelés à témoigner de notre foi et à participer à la mission de l'Église. Ainsi, travailler avec d'autres laïcs et être dans un Ordre composé en majorité de laïcs mais soutenu par l'accompagnement des prêtres, est une bénédiction, et cela encourage les personnes à interpréter leur vie quotidienne à la lumière de l'Église».

Mariée et mère de deux enfants, Helene considère le **lien avec la Terre Sainte comme une «affaire de famille»**, vécue en communion autant avec son mari qu'avec ses enfants, avec lesquels le couple prévoit de faire un pèlerinage à l'automne prochain. À propos de l'importance de la vie familiale, elle ajoute: «Je crois qu'il est important, quand de nouveaux membres sont recrutés, de les inviter à

réfléchir sur leurs liens familiaux. L'appartenance à l'Ordre doit être quelque chose qui unit, et il est primordial d'avoir le soutien de son conjoint pour que cela devienne une bénédiction pour la famille».

(3 juin 2015)